

SEANCE DU 15 JUILLET 2015

Le quinze juillet deux mil quinze, à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick BOUGET.

Date de convocation : Le 8 juillet 2015.

Etaient présents : Yannick BOUGET, Gérard LE CABEC, Claude PIRIOU, Ollivier GUERVILLY, Laure ROPERS, Patrick HERVE, Joël PIRIOU, Arnaud LE BRAS, Yann COAT, Marie Annick HAMON.

Etaient absents : Yves GUILLAUME qui a donné procuration à Yannick BOUGET, Sozig OLLIVIER PAGE, Stéphane BASSET.

Secrétaire de séance : Arnaud LE BRAS.

N° 01 .07.2015 : REVISION DES TARIFS DE CANTINE

Le Maire rappelle à l'assemblée que le prix du repas à la cantine scolaire est de 2.60 € pour les enfants et de 4.63 € pour les adultes et ce depuis le 02 Septembre 2014.

Le maire propose de les revaloriser d'environ 2%.

Le Maire propose donc de porter le tarif pour les élèves à 2.65 € et pour les adultes à 4.72 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- fixe comme suit le prix du repas servi au restaurant scolaire à compter du 1er Septembre 2015.

- Enfants : 2.65 €
- Adultes : 4.72 €

Marie-Annick HAMON demande quel est le prix de revient d'un repas. Le Maire dit qu'il n'est pas connu précisément mais que le service restauration est toujours déficitaire.

N° 02.07.2015 : REVISION DES TARIFS DE GARDERIE

Le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs appliqués à la garderie depuis le 2 Septembre 2014. Il propose de les revaloriser.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- fixe comme suit les tarifs de garderie, à compter du 1er Septembre 2015 :

- * 30 minutes : 0.58 €
- * Goûter servi : 0.58 €

Pour les familles de trois enfants et plus fréquentant simultanément la garderie :

* 30 minutes : 0.52 €

* Goûter servi : 0.52 €

N° 03.07.2015 : POSE DE STORES CLASSE

Le Maire fait part à l'assemblée de la demande de l'enseignante de la classe de PS. Elle constate que les brises soleil installés sur la façade de la classe ne sont pas suffisants. Il y a tout de même des reflets gênants du soleil sur les tables.

Le maire présente différents devis pour la fourniture et pose de 5 stores vénitiens. Il propose de retenir l'offre de la société 2.R.E.L. de Paimpol pour un montant hors taxes de 675 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide de la fourniture et pose de 5 stores vénitiens auprès de la société 2.R.E.L. de Paimpol pour un montant H.T. de 675 €

N° 04.07.2015 : INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EARL THOMAS

SAINT-CLET

Le Maire informe le conseil Municipal que Monsieur Le Préfet des Côtes d'Armor a pris un arrêté portant ouverture d'une enquête publique du 29 juin au 29 juillet 2015 suite à la demande présentée par l' EARL THOMAS demeurant à SAINT-CLET au lieu dit Kéromen Vian en vue de la restructuration interne d'un élevage porcin autorisé qui comprendra après projet un nouvel effectif de 1 869 animaux équivalents, la construction d'une porcherie et la mise à jour du plan d'épandage.

Le Maire invite le conseil Municipal à se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- émet un avis favorable à la demande présentée par l'EARL THOMAS.

N° 05.07.2015 : RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA GESTION DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION ET DE VALORISATION DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2014 sur le prix et la gestion du service public d'élimination et de valorisation des déchets de la communauté de communes précédemment approuvé en Conseil Communautaire de Pontrioux Communauté lors de l'assemblée du 15 juin 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le rapport annuel de l'exercice 2014 sur le prix et la gestion du service public d'élimination et de valorisation des déchets de la communauté de communes.

INFOS

Schéma de mutualisation : le maire donne lecture d'un courrier de Pontrieux Communauté invitant les maires à proposer des noms de conseillers municipaux pour animer le groupe de travail de la 2^{ème} thématique - matériels et locaux techniques - et d'autre par des conseillers qui souhaiteraient intégrer d'autres groupes. Joël PIRIOU se propose d'intégrer le groupe gestion des équipements sportifs footballistiques.

Réforme territoriale : Le maire donne lecture d'un courrier de Pontrieux Communauté au sujet de l'avenir de notre intercommunalité. Une consultation des élus des communautés de communes du Pays de Bégard, de la presqu'île de Lézardrieux, de Paimpol-Goélo et Haut Trégor est prévue avant la rentrée de septembre.

AFFAIRES DIVERSES

Sinistre bibliothèque : L'expertise a eu lieu ce matin. Les experts des sociétés d'assurances considèrent que l'armoire électrique n'est pas en mauvais état. Seul un ou 2 disjoncteurs sont à changer.

Ligne Guingamp-Paimpol : Les fonds nécessaires ont été trouvés. Les travaux devraient débuter en septembre 2016 – fin de travaux avril 2017.

Fêtes patronales du 11 juillet : Le bilan est satisfaisant.

Questionnaires jeunes : Il sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Une réunion au sujet des terrains de football a eu lieu à la communauté de communes. En ce qui concerne, Saint-Clet, la main-courante n'est plus aux normes, l'électricité serait à revoir, l'eau chaude. Le club souhaite avoir la clef des toilettes. Ils souhaitent récupérer l'intégralité des vestiaires.

Demande des associations pour l'organisation des fêtes : il serait souhaitable que l'aire entre le boulodrome couvert et les vestiaires reste libre.

La porte métallique de la buvette est à changer : Arnaud LE BRAS s'en occupe.